

---- Message d'origine ----

De : "Gregoire Caye" <gregoire.caye@aviation-civile.gouv.fr>

A : "PF.NOVELLA" <PF.NOVELLA@bastia.aeroport.fr>

Cc : "Aline Pillan" <aline.pillan@aviation-civile.gouv.fr>, "C.BOQUEL@bastia.aeroport.fr" <C.BOQUEL@bastia.aeroport.fr>, "Didier Huguenin" <didier.huguenin@aviation-civile.gouv.fr>, "Emmanuelle Blanc" <emmanuelle.blanc@aviation-civile.gouv.fr>, "Fathi Benkoula" <fathi.benkoula@aviation-civile.gouv.fr>, "Francois Lebailly" <francois.lebailly@aviation-civile.gouv.fr>, "Isabelle Orsini" <isabelle.orsini@aviation-civile.gouv.fr>, "Jean-Yves Pieri" <jean-yves.pieri@aviation-civile.gouv.fr>, "Laurent.POGGI@ccihc.fr" <Laurent.POGGI@ccihc.fr>, "P.ALBERTINI@ccihc.fr" <P.ALBERTINI@ccihc.fr>, "Sami Hadji" <sami.hadji@aviation-civile.gouv.fr>, "Valerie Fulcrand-Vincent" <valerie.fulcrand-vincent@aviation-civile.gouv.fr>, "Xavier Guizard" <xavier.guizard@aviation-civile.gouv.fr>

Objet : RE: Re : RE: Re : RE: Re : Tr : RE: Réunion aides à l'exploitation CCI de Corse

Date : lun. 30 janv. 2023 12:40

Bonjour Pierre-François,

En réponse à votre courriel du 4 janvier 2023, nous pouvons considérer le dispositif 2023 de lancement de nouvelles liaisons aériennes/relance de liaisons existantes au départ des aéroports corses comme conforme avec le principe d'opérateur privé en économie de marché, et donc non qualifiable d'aides d'Etat au sens des règles du marché intérieur de l'Union européenne. Le raisonnement se basant principalement sur la production de flux de trésorerie (VAN) positifs ex ante, sur les liaisons envisagées.

Au-delà de la validation du dispositif, il nous sera utile de consulter certaines candidatures ainsi que de disposer des chiffres d'exécution des contrats noués avec les compagnies retenues pour opérer les lignes.

Bien cordialement,

Grégoire Cayé